

Yon & Vie

Editorial



Jean-Louis BATIOU

Président du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie

Cohésion et Cohérence,

Conformément aux souhaits des nouvelles équipes municipales et communautaires du territoire, le Pays Yon et Vie se positionne résolument en **structure d'études et de financements**, favorisant la concertation et la mutualisation. Son travail collectif se recentre sur des objectifs territoriaux essentiels et partagés, **en appui et pour le compte des intercommunalités** qui portent la maîtrise d'ouvrage opérationnelle des actions décidées.

Il s'agit aussi de décliner les **programmes** dans lesquels s'inscrit le Pays et bénéficier des **co-financements associés**. En l'espèce, la Région des Pays de la Loire constitue notre principal interlocuteur, notamment au regard du nouveau contrat régional, du Contrat de Plan État-Région et désormais des **fonds européens** qui relèvent de sa responsabilité.

Les **enjeux prioritaires** de ces programmes sont connus : l'économie, l'emploi et la formation ; les mobilités, la transition énergétique et l'environnement ; les solidarités humaines et territoriale... Autant de thématiques d'action publique croisant nos propres objectifs, en attestent notamment dans ce magazine :

- **Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** : le groupe de travail a été renouvelé et 6 réunions d'information organisées sur le territoire à l'intention des nouveaux élus
- **ITI et LEADER (outils financiers européens)** : notre stratégie de développement et nos programmes d'actions sont en cours d'élaboration pour répondre à l'appel à candidatures régional
- **Le Plan Climat** : la sensibilisation des scolaires au changement climatique bat son plein dans 16 de nos communes
- **L'étude Déplacements** : elle est ici commentée et mise en perspective par les présidents de nos intercommunalités...

Contribuer à l'avenir durable du territoire et à l'amélioration du quotidien de ses habitants, telle est la vocation du Pays Yon et Vie. Notre **cohésion** et la **cohérence** de nos actions sont les meilleurs garants de cette grande ambition !

Sommaire

Transports	2
Programme de sensibilisation au changement climatique	3
Agriculture de proximité / Brèves	4



SCoT

La révision en ordre de marche soutenue

Depuis 2012, la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) mobilise l'ensemble des élus dans une réflexion solidaire sur les grands enjeux d'avenir pour le Pays Yon et Vie : urbanisation, déplacements, logement, zones d'activités, environnement. Il s'agit aussi d'élargir la focale pour penser son aménagement durable au regard des mutations en cours et à venir. Passées les élections municipales 2014, le renouvellement du groupe de travail SCoT et des réunions d'informations des nouveaux élus ont remis la procédure en ordre de marche soutenue...

Ainsi, en septembre à Venansault, on procédait au renouvellement du groupe de travail spécial SCoT, composé d'élus, de membres du Conseil de développement, de techniciens des intercommunalités, et accompagné par l'agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN). Fonctionnant depuis février 2012, ce groupe



intègre donc naturellement "de nouvelles têtes", issues de la nouvelle représentation municipale et intercommunale.

Jean-Louis BATIOU, président du Syndicat mixte, Laurent FAVREAU, 4^e vice-président chargé de l'aménagement, Jacques PEROYS, 8^e vice-président, Arnaud ROBERT et Jean-Pascal HEBRARD (AURAN), ont tour à tour souligné l'importance cruciale de la mission dévolue aux membres de cette instance : le travail de révision du SCoT, le pré-examen des documents d'urbanisme des communes (qui doivent être compatibles avec ses orientations) et un rôle d'élus porteurs auprès de leurs homologues : en effet, si chacun valide le bien-fondé de la cohérence territoriale, sa traduction concrète (par exemple en termes d'objectifs de densification urbaine ou encore d'implantations commerciales) a déjà fait et ne manquera de refaire débat...

Aussi, afin de mettre l'ensemble des élus au même niveau de connaissances sur le diagnostic du territoire et l'état d'avancement de la révision du SCoT, six réunions d'information leur ont été spécifiquement consacrées, décentralisées par "groupes de communes" sur les territoires de Vie et Boulogne et de La Roche-sur-Yon Agglomération. Une démarche volontariste très opportune, en attestent la participation de plus de



200 élus motivés et leurs divers questionnements : la mise en compatibilité des PLU communaux, l'objectif moyen de 20 logements/ha jugé "bloquant", la prise en compte des spécificités des communes périurbaines et rurales...

Les membres du groupe de travail et l'AURAN en ont pris bonne note tout en n'ayant de cesse de préciser qu'il reste **beaucoup de travail à réaliser d'ici 2017**, date à laquelle le SCoT sera exécutoire : la formalisation et les débats sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui présentera les grands objectifs stratégiques et organisera la cohérence du SCoT ; puis l'écriture du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui détaillera les outils à mettre en œuvre ; et enfin l'enquête publique et l'approbation du SCoT en 2016...

Contact

Pays Yon et Vie
Pascaline YOU, Tél. 02 51 06 98 77

FONDS EUROPEENS

ITI et LEADER : les euros de l'Europe convoités par le Pays !

Sur 2007/2013, le Pays Yon et Vie a bénéficié de 1 225 342 € de crédits européens pour financer un programme LEADER. Pour 2014/2020, les règles du jeu, priorités et outils financiers ont évolué, impliquant pour le Pays un important travail de réflexion et de sélection d'options stratégiques et opérationnelles, à même de bénéficier de la contractualisation régionale et des aides européennes...

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Région des Pays de la Loire est responsable de la déclinaison des politiques européennes sur le territoire régional. Elle a choisi de décliner les priorités fixées par l'Europe dans des domaines où elle-même mène une action prépondérante et reconnue : **la transition énergétique et l'environnement, les solidarités territoriales.**



Élus et membres du Conseil de développement se sont donc mobilisés pour réfléchir sur la candidature aux fonds européens qui doit être déposée avant le 30 novembre 2014. Plusieurs réunions-ateliers ont permis de dégager enjeux et priorités, alimentant une stratégie territoriale et 2 programmes d'actions adaptés aux nouveaux outils financiers :

- ITI (Investissement Territorial Intégré) pour La Roche-sur-Yon Agglomération,
- LEADER pour la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

Parmi les options retenues, les questions relatives à la **transition énergétique et à l'économie de proximité** sont ressorties des débats comme des enjeux centraux pour les élus dans l'atelier LEADER. Nous y reviendrons prochainement...

Contact

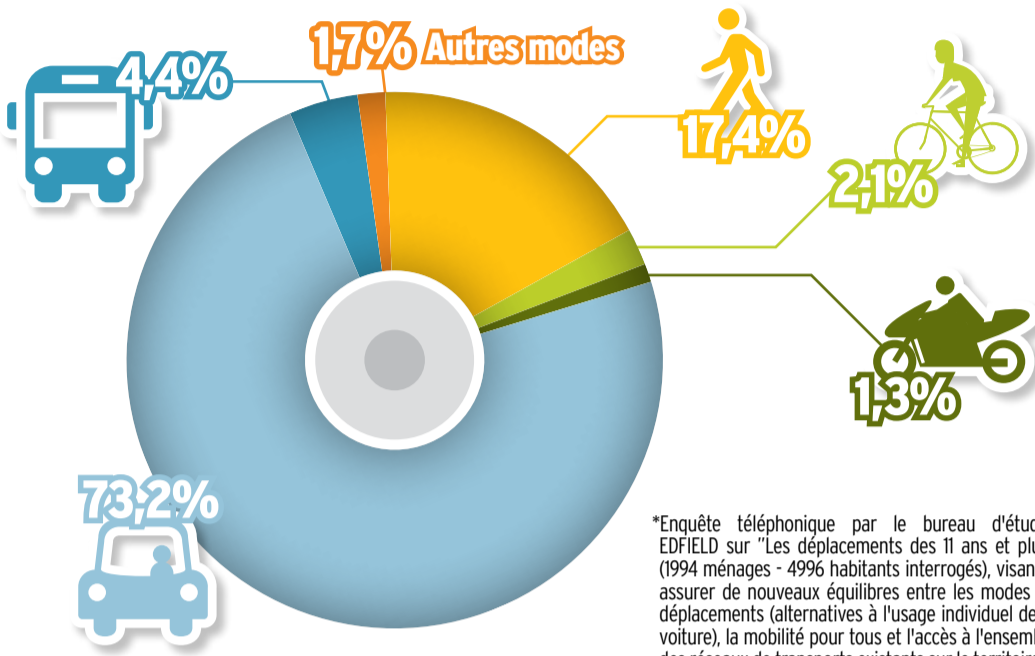
Pays Yon et Vie
Anne-Laure GASTON, Tél. 02 51 06 98 77

Toute notre information directement accessible sur internet
www.paysyonetvie.fr

TRANSPORTS - DÉPLACEMENTS

Construire une stratégie de mobilité durable

En révision du SCoT, le Pays Yon et Vie réfléchit à l'organisation des transports et déplacements sur le territoire pour "construire une stratégie de mobilité durable", à l'appui d'une enquête menée en 2013*. Aujourd'hui, 73 % des 397 000 déplacements/jour des habitants sont effectués en voiture : son usage est majoritaire pour tous les motifs (65%), hormis la formation pour laquelle les parts voiture et transports collectifs se valent (38%). Or, des leviers sont actionnables pour répondre à l'enjeu global - économique, énergétique, écologique - d'accueillir à l'avenir "plus de déplacements avec moins de voiture". Retour sur l'étude et mise en perspective par les présidents des intercommunalités...



*Enquête téléphonique par le bureau d'études EDFIELD sur "Les déplacements des 11 ans et plus" (1994 ménages - 4996 habitants interrogés), visant à assurer de nouveaux équilibres entre les modes de déplacements (alternatives à l'usage individuel de la voiture), la mobilité pour tous et l'accès à l'ensemble des réseaux de transports existants sur le territoire.

3 questions à Laurent FOUIN (AURAN*)

*Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise, chargée d'accompagner les réflexions du Pays sur la révision de son SCoT

Quels sont les principaux enseignements de l'enquête menée sur le Pays ?

"Il est comparable à ceux de territoires de même densité, à formes urbaines hétérogènes : forte utilisation de la voiture (à ne pas augmenter !), fort potentiel pour les modes alternatifs. La mobilité ne pose pas problème, l'utilisation de la voiture se fait sans difficulté. Mais les élus savent ce qui se joue en termes spatiaux, environnementaux, sociaux : économie d'espaces et d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, croissance et vieillissement de la population, budget déplacements des ménages, changements des modes de vie..."

Comment aller vers d'autres voies que le "tout voiture" et à quel prix ?

"Il faut raisonner un projet de territoire impulsé par le SCoT : réfléchir en amont à l'articulation entre urbanisme et déplacements, zones d'emploi et

d'habitat, dynamiser transports collectifs, modes doux, covoiturage, plans de déplacements inter-entreprises, télétravail... Puis phaser une stratégie sur le long terme, stimuler son lancement et promouvoir des exemples qui fonctionnent sur le plus court terme."

Que prônez-vous pour engager rapidement "un processus vertueux" ?

"On pourrait déjà amorcer des actions expérimentales, exemplaires, simples, motivantes : agir sur la qualité des quartiers et bourgs avec des ambiances travaillées et sécurisées, une vitesse apaisée (par exemple, 30 km/h en milieu urbain), pour "aller plus vite en roulant moins vite" et partager plus facilement la voirie avec les autres modes grâce à la fluidité optimisée du trafic... Il n'y aura pas de "grand soir vertueux", mais les élus sont tout à fait conscients des enjeux et les citoyens le deviennent de plus en plus !"

transports collectifs actuels, d'étudier des prolongations tests du réseau Impulsyon sur divers secteurs à potentiel (par exemple, l'axe La Genétouze-Aizenay, ou encore le quartier du Beignon Basset - 1 500 habitants - qui justifierait d'une desserte).

Vie et Boulogne est un territoire rural, avec des zones d'activités en extérieur des communes, et il ne s'agit évidemment pas d'y redessiner les infrastructures. Cependant, les réflexions menées dans le cadre de la révision du SCoT doivent, selon lui, permettre à l'avenir de mieux intégrer la problématique des déplacements et des transports. C'est d'autant plus impératif compte tenu de l'afflux annoncé de nouveaux habitants ou encore du vieillissement de la population.

Même si ça restera limité par rapport aux besoins, il prône de sensibiliser et tendre vers plus de solutions alternatives au "tout voiture" : modes doux, covoiturage, plan de déplacements inter-entreprises, télétravail... Enfin, il estime qu'une attention particulière devrait être apportée aux besoins des personnes âgées et à mobilité réduite, en imaginant aussi des solutions de transports à la carte.



Didier MANDELLI

- > Président de la Communauté de communes Vie et Boulogne
- > 3^e vice-président du Pays Yon et Vie
- > Sénateur et maire du Poiré-sur-Vie

Pour Didier Mandelli, sur le bassin de vie et d'emplois, au regard de la centralité de La Roche-sur-Yon, les habitants des communes ont de gros besoins de déplacements, matin et soir mais aussi à horaires décalés, conditionnés par les activités professionnelles, la formation (établissements scolaires, lycées), la consommation, les loisirs...

Sans maîtrise de la compétence Transports, il juge toutefois envisageable d'optimiser les



Étude transports et déplacements : 5 leviers actionnables pour le Pays

1 S'appuyer sur la structuration du territoire et les polarités pour limiter les distances de déplacements

Plus le territoire est dense (La Roche-sur-Yon) ou polarisé (bourgs), plus la part voiture diminue au profit des modes actifs (vélo, marche) et des transports collectifs. De fortes disparités existent dans la répartition des déplacements selon les territoires de résidence (Agglomération ou Vie et Boulogne), mais travail et formation prédominent dans leurs échanges et structurent l'organisation des déplacements du Pays.

2 Privilégier un aménagement et une organisation urbaine à l'échelle de l'habitant pour favoriser la marche et le vélo

Un fort potentiel existe : plus d'un déplacement sur deux des habitants est effectué dans leur commune de résidence. 46 200 de ces déplacements/jour (d/j) intra-communales sont effectués en modes doux, 4 600 à vélo (3,5%), 41 600 en marche à pied (26%). 76,8% des habitants déclarent "ne jamais utiliser ou qu'exceptionnellement le vélo."

3 Promouvoir les transports collectifs pour relier les "pôles relais" et les communes du SCoT

59% des 18 000 d/j en transports collectifs se font sur le réseau urbain. 77,5 % des habitants déclarent "ne jamais utiliser le transport collectif Impulsyon et les cars départementaux."

4 Privilégier l'optimisation de la voirie à la création de nouvelles infrastructures

50 % des d/j en voiture s'effectuent aux périodes de pointe (7h/9h et 16h/18h). 95 % du temps, la voiture est stationnée. 82% des personnes allant travailler en voiture déclarent "ne pas avoir de problème de stationnement sur le lieu de travail."

5 Accompagner les nouvelles pratiques de mobilité pour changer les comportements

Sur 100 d/j en voiture, 13 sont effectués en tant que passager. Sur les 290 900 d/j en voiture par les habitants (73%), 251 800 le sont en tant que conducteurs (63%) et 39 100 comme passagers (10%). 75,6 % des conducteurs sont seuls dans leur véhicule et 24,4 % accompagnés. Peu de multimodalité (plusieurs modes de transports sur un même parcours).



Luc BOUARD

- > Président de La Roche-sur-Yon Agglomération
- > 7^e vice-président du Pays Yon et Vie
- > Maire de La Roche-sur-Yon

"Avec 150 000 habitants d'ici 2040, les déplacements vont s'accroître sur le Pays, caractérisé par une ville moyenne attractive au centre d'un territoire rural, où la majorité des déplacements (travail, consommation...) se font en voiture. Nous projetons ainsi des parkings-relais en entrée de ville, desservant le centre par des navettes à tarifs incitatifs."



S'agissant du vélo, la Ville apporte déjà une aide financière pour l'achat de vélo à assistance électrique, et va également encourager l'achat de vélo classique. L'agglomération entend, elle, développer pistes cyclables et liaisons douces, notamment entre les zones d'activité, et en synergie avec les itinéraires de loisirs-promenade.

Le futur plan de déplacements de l'agglomération va servir de base à la prochaine délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport urbain (au 1^{er} janvier 2016). D'une logique de porte-à-porte, il nous faut passer à celle d'un réseau de lignes cohérentes incluant toutes les communes de la périphérie, en relation avec Vie et Boulogne. Nous comptons aussi rattraper notre retard en termes d'arrêts de bus et stationnement adaptés pour les personnes à mobilité réduite.

D'autres leviers existent : le plan de déplacements inter-entreprises, à penser dans une logique territoriale plus large ; le télétravail qui prend du sens, notamment au regard de l'arrivée de la fibre optique, de la création du pôle numérique La Loco, de l'implantation de start-up et d'activités numériques nouvelles pour le territoire..."

Contact

Pays Yon et Vie
Pascaline YOU, Tél. 02 51 06 98 77

PLAN CLIMAT

Des jeunes pleins d'énergie pour moins d'émissions de gaz à effet de serre

Depuis la rentrée, les élèves de cycle 3 (CE2-CM1-CM2) de 16 communes du territoire conjuguent école, écologie et économies d'énergie : ils apprennent dès à présent à devenir "éco-acteurs", auquel incombera de remplir l'objectif du Plan Climat du Pays Yon et Vie : diviser par 4 nos émissions de GES (gaz à effet de serre) d'ici 2050 ! Immersion dans deux ateliers - un scolaire à Saint-Florent-des-Bois, l'autre péri-éducatif à Venansault - ou les enfants se familiarisent plutôt aisément et avec bonne humeur avec les concepts de changement climatique et d'empreinte carbone, tout en appréhendant les bons gestes pour réduire les GES...

Le programme, reconductible sur 3 ans, s'adresse :

- aux écoles, lors du temps scolaire et en référence au programme (Bulletin officiel),
- aux communes, sur le temps des activités péri-éducatives (réforme des rythmes scolaires).

16 communes du Pays ont souhaité d'emblée en bénéficier, 7 sont sur liste d'attente. Tout le monde sera servi dès 2015 !

En lien avec le Pays Yon et Vie, l'association ELISE coordonne l'action qu'elle anime avec 3 autres

prestataires d'éducation à l'Environnement : le Relais Pleine Nature Environnement (Fédération des œuvres laïques 85), La Cicadelle et les Petits Débrouillards.

Chaque école ou commune peut choisir de bénéficier de tout ou partie des ateliers (hebdomadaires) proposés : des modules "clé en main" mais adaptables, sur le contenu et sur la méthode, aux projets et aux volontés des enseignants et éducateurs.

Séances scolaires

(2 heures chacune)

- Chaud, Chaud la planète : le réchauffement climatique et les gaz à effet de serre : c'est quoi ?
- L'énergie dans les transports
- L'énergie dans l'Habitat
- Devenir consom'acteurs !
- Les différentes sources d'énergie : de la source à l'utilisation
- La biodiversité face au changement climatique
- Santé et changement climatique : l'air dans tous ses états
- Les inégalités Nord/Sud
- L'épuisement des ressources

Séances péri éducatives

(3/4 d'heure chacune)

- Energibus : à la découverte des économies d'énergie et des énergies renouvelables
- Soleil, Soleil
- Où sont passés les insectes pollinisateurs ?
- La biodiversité face au changement climatique (3 modules)
 - L'adaptation des espèces face au dérèglement climatique
 - L'arbre alimentaire
 - Lien entre dérèglement climatique et disparition d'espèces

Quand l'habitat mobilise les petits éco-acteurs

Ce jour-là, à l'école Françoise Dolto de Saint-Florent-des-Bois, 26 élèves de CE1-CE2 et leur enseignante Nadine SAVARE-JOYAU accueillent Angélique DOUTEAU (Association ELISE). Objet : aborder le thème de l'énergie dans l'habitat (l'école, la maison...), en exprimant d'abord en vrac tout ce qui leur vient à l'esprit sur les énergies : les différentes sources (fossiles, renouvelables), ce à quoi elles servent (chauffer, s'éclairer, se déplacer, faire fonctionner des appareils...)... Parmi les propositions formulées, "ce qui sert à chauffer, c'est une énergie chaude !" aura recueilli l'appréciation "pas faux, mais à préciser !"

À l'appui de visuels d'intérieurs d'habitations avec leurs équipements, les élèves répartis en petits groupes traquent ensuite les énergies utilisées, les matériels et activités qui en consomment... La restitution globale des résultats permet de pointer leur importance dans notre quotidien, leurs possibles nuisances, leur coût (1 français sur 5 serait en situation de précarité énergétique), l'impératif de les économiser... Angélique embraie alors sur l'empreinte écologique et son lien avec le réchauffement climatique. Cas d'école : l'école elle-même, construite en 1993 ! Est-elle bien isolée ? Un élève tente : "ben non, isolée, ça veut dire qu'il y aurait personne dedans !" Dans le hall de l'établissement, on part vérifier



que les ouvertures, à double vitrage, proscrivent bien les déperditions de chaleur... mais pas la présence humaine !

Retour dans la classe, ou l'animatrice présente quelques matériels astucieux : multiprise à interrupteur pour éteindre les appareils au lieu de les laisser en veille, robinet à arrêt automatique, chasse d'eau à double réservoir... Puis c'est la distribution du Livret de l'élève J'apprends et j'agis : le changement climatique : 30 pages ludico-pédagogiques truffées d'informations, jeux, tests de connaissances, lexique, pour bien intégrer la démarche et la prolonger à domicile (les enseignants auront également leur livret à terme, avec des développements et une bibliographie). Fin d'une séance bien remplie : réceptifs, les élèves auront toutefois mesuré que devenir un éco-acteur et un prescripteur d'éco-gestes au sein de la famille, ça consomme de l'énergie...



Qu'est-ce qui consomme de l'énergie ?



Où sont passés les insectes pollinisateurs ?

Ce 18 septembre ensoleillé à Venansault, une quinzaine d'enfants participent à une séance péri-éducatrice sur ce thème. D'emblée, Laura MARTIN - animatrice nature à La Cicadelle - rend lumineux le phénomène complexe de pollinisation, grâce à un petit jeu de rôles : une rapide scénette improvisée avec les enfants appelés à jouer l'abeille butineuse, la fleur avec ses calice, corolle, étamines, pistil et ovules, le pollen, le nectar, les graines et enfin le fruit : "on peut manger Pierrick la cerise !", s'esclaffe le jeune auditoire.

L'attention se remobilise sur le rôle déterminant des pollinisateurs dans l'alimentation humaine - sans eux, ni fruits, ni légumes -, et sur ce qui les menace : pesticides, pollution de l'air, virus, prédateurs ("Mon père a tué un frelon asiatique dans le jardin !" entend-on), mais aussi changement climatique décalant les périodes de floraison des plantes et d'activité des abeilles... À la gravité ambiante succède un joyeux travail manuel : avec papier, ciseaux, bouchons, jus sucré, pic à brochette et double face, chacun bricole sa "fausse fleur" destinée à attirer les pollinisateurs dans les cultures familiales.



Vient enfin le moment le plus attendu : armée de filets à papillons, la petite troupe s'égaye dans un espace naturel voisin pour une courte mais fructueuse chasse, ponctuée de clameurs de victoire ! Les quelques abeilles et bourdons capturés font l'objet d'un petit examen à la loupe avant de retrouver leur liberté. Et l'aventure du jour prend déjà fin. "La prochaine fois, on parlera de la chaîne alimentaire", conclut l'animatrice...

Bilan de l'action à la mi-octobre 2014

115 séances (scolaires et péri-scolaires) de 45 minutes à 1h30

19 classes pour 6 écoles différentes soit 500 élèves

19 groupes en activités péri-scolaires sur 10 communes

soit 280 élèves (des séances seront ajoutées d'ici juin 2015)



Contact

ELISE
Angélique CAILLEAU, Tél. 02 51 08 80 88



CIRCUITS COURTS ET RESTAURATION COLLECTIVE

Des produits atypiques bien cuisinés, bien dévorés

Dans le cadre du programme Leader et de la Semaine du goût, le restaurant municipal d'Aizenay accueillait le 15 octobre 2014 une formation technique de cuisiniers des restaurants collectifs du Pays, autour de produits atypiques soumis aux "tests sensoriels" de 93 enfants inscrits à l'accueil de loisirs. Une journée riche d'enseignements pour les cuisiniers et des saveurs inédites, mais appréciées par les dégustateurs en herbe...

La recette d'une animation réussie ? Prenez des produits locaux et bio (proximité et qualité obligent) mais "atypiques" : pois cassés, potimarrons, légumes anciens, mélanges de céréales bio... Mobilisez une quinzaine de cuisiniers du territoire autour de la préparation d'un "menu d'automne" avec ces matières premières inédites. Servez aux enfants de l'accueil de loisirs *Chouette et Compagnie* des animations autour du goût, le menu d'automne et un goûter surprise. Obtenez au final un retour direct de l'évaluation sensorielle - très positive - des recettes par les petits gastronomes !

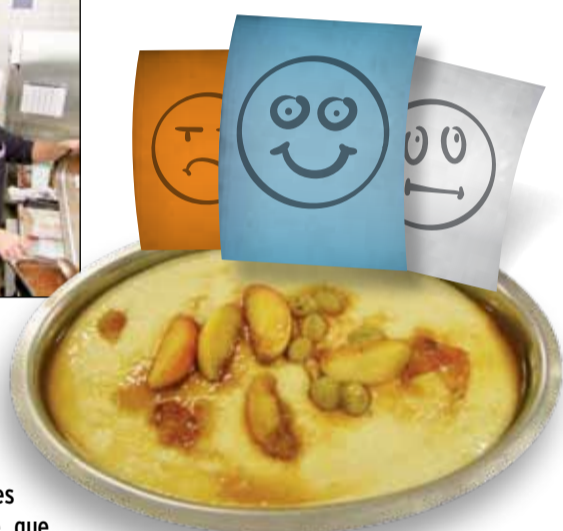


Avant cela, le menu avait été testé par ses auteurs (les cuisiniers eux-mêmes), accompagnés par Marie-Annick Charrier et Serge Adèle (adjoints au maire d'Aizenay) et par des personnels municipaux. Et autant dire que quelques a priori régnaient quant à l'accueil supposé que lui réserveraient les gastronomes en culotte courte...

En effet, quel meilleur - et impitoyable - jury que celui des enfants ? Or, ceux-ci auront littéralement dévoré le *Dip de légumes émincés et leurs sauces ensoleillées* (sauce faisselle, mayonnaise aux pois cassés), les *drôles de spaghetti* (des courges émincées en filaments !) *carbonara et bolognaise* et l'*assiette gourmande de millet tiède aux fruits poêlés*. Avant de se régaler en soirée du goûter surprise : un délicieux gâteau... **chocolat-mogette !**



Le verdict est d'autant plus indiscutable que les petits convives disaient de "cartons smileys" (j'aime - j'aime moyennement - je n'aime pas) à brandir pour exprimer leur ressenti sur chaque plat, leurs "votes" étant dument compilés par les cuisiniers, personnels de salle et animatrices du centre de loisirs. Surprise : même si légumes crus, courges ou pois cassés arriveraient sans doute à la 11^e place de leur top 10 gustatif (!), les enfants ont méthodiquement englouti et quasiment plébiscité les plats, par la magie d'un **appétissant menu créatif**, ayant su valoriser ces produits inhabituels.



Un "débrief" a toutefois permis de recenser quelques observations éclairantes et d'envisager des **améliorations potentielles** en termes d'ingrédients, de portions, d'assaisonnement : 2/3 de sauces en trop pour les légumes crus, une carbonara un poil salée pour les jeunes palais, des portions un peu trop justes... mais au final, satisfaction pour tous et le réconfortant constat que les enfants n'ont pas un goût si "formaté" que cela, dès lors qu'on leur sert **du beau et du bon !** Retenons cette maxime pleine de sagesse d'une fillette manifestement ravie : "j'ai tout bien aimé, parce que je suis pas difficile quand c'est délicieux !"

Animée par Frédéric BONNET (cuisinier du restaurant municipal d'Aizenay), Claire BRACHET (GAB85) et Christine RAIFFAUD (CFPPA du Lycée nature), la formation aura donc permis de mesurer combien la connaissance d'ingrédients locaux et bio "inhabituels", la façon de les cuisiner, de les présenter et de servir le plat, influencent positivement l'appréciation du repas par les convives. Et ce faisant, de **lever les appréhensions et freins** à l'égard de nouveaux produits et de nouvelles préparations, pour en favoriser - pourquoi pas ? - **l'introduction en restauration collective...**

Contact
GAB85
Claire BRACHET, Tél. 02 51 05 33 38

CRÉAVENTURES 2014/2015

L'esprit d'entreprendre fait sa 8^e rentrée !

C'est reparti pour les Créaventures au collège[®], programme destiné à sensibiliser les collégiens de 3^e option découverte professionnelle à la création d'entreprises. 7 collèges du territoire sont d'ores et déjà partants pour cette 8^e édition, ou innovation et créativité devront rimer avec réalisme financier...

Pour cette 8^e édition, les 7 collèges participants de l'an passé repartent : Sainte Marie (Aizenay), Antoine de Saint-Exupéry (Belleville-sur-Vie), Haxo, Les Gondoliers, Herriot, Saint-Louis (La Roche-sur-Yon), le Puy Chabot (Le Poiré-sur-Vie). Les autres collèges du territoire sont vivement invités à les rejoindre !

Les nouveautés introduites en 2013 sont confirmées : **Business Model Canvas** (outil d'analyse graphique et ludique pour simplifier la démarche de construction du projet d'entreprise), **l'innovation** encouragée dans les projets...



Et une plus grande attention sera portée à l'établissement du "**prévisionnel**", afin que les créateurs en herbe enrichissent leur créativité de réalisme financier !

Qui succèdera au **Collège Saint-Exupéry, lauréat 2013/2014**, et à son ingénieur Boitier Vital avec auto-piqueur afin de prélever le sang puis d'en analyser tous les taux (sodium, potassium, calcium, chlore, magnésium, bicarbonate...)?

Contact
ORYON
Carole POUJADE - Tél. 02 51 37 13 72
poujade.c@oryon.fr



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Renouveler et revivifier la participation de la société civile

Comment mieux mobiliser les membres et améliorer le fonctionnement du Conseil de développement du Pays Yon et Vie ? C'est la question que s'est posé son bureau, lequel a alors engagé une réflexion avec le concours de l'UNADEL (Union des acteurs et des structures du développement local) et de la CNCD (Coordination nationale des conseils de développement). La Constitution et les travaux d'un groupe de travail, mais aussi des réunions publiques sur les territoires des deux intercommunalités, participent de cette démarche...

Le 2 octobre, au Poiré-sur-Vie, les élus de Vie et Boulogne constituaient le gros de l'assistance d'une réunion publique. Or, "c'est la représentativité de la société civile qui s'avère insuffisante au sein des collèges* de notre instance, donc de nouvelles candidatures serait la bienvenue", posait Gildas TOUBLANC, Président du Conseil de Développement. "Ni espace d'opposants, ni espace de décision, le Conseil de développement est un **espace consultatif, un laboratoire d'idées** à même d'abonder les réflexions des élus décisionnaires", rappelaient pour leur part Stéphane LOUKIANOFF (UNADEL) et Anne-Sophie PAWLOWSKI (CNCD).

- * 4 collèges avec des représentants :
- des entreprises et activités professionnelles non salariées
- des organisations syndicales de salariés, des associations de défense d'intérêts collectifs et des fédérations d'éducation populaire
- des organismes qui participent à la vie collective
- des personnalités désignées par les communes du Pays.

Membres du bureau du Conseil de développement, Claude LAGARDE, Georges PERRON et Aricia HERMANN ont ensuite évoqué les **contributions significatives** de leur instance aux thématiques

du Pays : SCOT, plan climat, projet de santé, circuits alimentaires de proximité. Puis des groupes se sont constitués en tables pour apporter des éléments de réponse à la question "**quelles attentes vis-à-vis du Conseil de développement ?**"

Si les enjeux de développement à travailler à l'avenir restent dans la ligne des précédents mandats, les préoccupations à caractère social s'affirment, évoquées en termes d'**emploi** et de **pouvoir d'achat**, de **solidarités**, d'**intergénérationnel**... Quant aux évolutions de fonctionnement souhaitées, elles expriment notamment la nécessité de **rapprocher élus et citoyens**, à l'heure où prospère l'abstentionnisme électoral, rejet de la politique et défiance vis-à-vis des institutions...

Une seconde réunion publique s'est tenue le 27 octobre sur le territoire de La Roche Agglomération. Le renouvellement du Conseil de développement et l'assemblée plénière sont respectivement prévus en novembre et décembre prochains.

Contact
Pays Yon et Vie
Élise DAVID, Tél. 02 51 06 98 77

